



Yaoundé, le 25 JUIL 2023

COMMUNIQUE N° 02/DC/ANTIC/DG/DAG/SEC/CIPM/2023

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02645-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 29 MAI 2023 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES LABORATOIRES TIC DES UNIVERSITES/GRODDES ECOLES, EXERCICE 2023.**

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public, que la prestation relative au Dossier de Consultation (DC) susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
ACCOMPAGNEMENT DES LABORATOIRES TIC DES UNIVERSITES/GRODDES ECOLES	GROUPEMENT Ets TKN/ORK COMPANY; B.P. 8898 Yaoundé-Cameroun, Tél.: (+237) 699 746 625/ 679 995 344/677 206 439	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations.	88 915 924 (Quatre-vingt-huit millions neuf cent quinze mille neuf cent vingt-quatre) Francs CFA

Ledit Groupeement est invité à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités règlementaires préalables à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Comité Ad hoc, dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

- AMPLIATIONS
- ✓ SEC/DG
  - ✓ DAG
  - ✓ CF
  - ✓ AC
  - ✓ SEC/CIPM
  - ✓ MINMAP
  - ✓ ARMP
  - ✓ CHRONO/ARCHIVES

